



LA PAGE MUNICIPALE

Sainte-Marcelline-de-Kildare,
une Municipalité *tissée serrée*

Le Conseil et l'équipe municipale vous
souhaitent un très bel automne!



Mot de la mairesse



Séance du conseil



Info travaux



Affaires municipales



Environnement



Urbanisme



Culture



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire



Informations pratiques



Retour sur nos événements



SEPTEMBRE - OCTOBRE 2026



Chères citoyennes, chers citoyens,

La saison estivale tire déjà à sa fin et j'espère que vous avez pleinement profité de ce bel été. Les dernières semaines nous ont permis de nous retrouver dans nos parcs, de profiter de nos installations municipales et de partager de beaux moments dans nos espaces collectifs.

Le mois de septembre marque également le retour en classe. Cette rentrée sera toute particulière puisqu'il s'agira de la toute première rentrée à la nouvelle école primaire de l'Orée-des-Bois. Je souhaite une excellente année scolaire aux élèves, aux membres du personnel, aux parents ainsi qu'à toutes les personnes qui contribueront à faire vivre ce nouveau milieu d'apprentissage. J'invite également les automobilistes à redoubler de prudence à proximité de l'école, des autobus scolaires et dans les zones fréquentées par les enfants. Cette invitation s'inscrit d'ailleurs dans notre campagne de sensibilisation à la sécurité routière, qui a débuté en août dernier et dont vous avez sans doute remarqué les affiches partout sur le territoire. Le conseil municipal est très fier d'avoir réalisé cette promesse dès la première année de son mandat. Cette campagne nous rappelle l'importance de respecter les limites de vitesse, de demeurer vigilants et d'adopter des comportements sécuritaires en tout temps. À Sainte-Marcelline-de-Kildare, on ralentit, car la sécurité est une priorité.

Sur le plan des infrastructures, nous avons obtenu une subvention de 1 011 312 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Nous travaillons actuellement avec la firme GBI sur ce dossier et attendons un retour du gouvernement concernant les priorités établies. En effet, certaines interventions doivent obligatoirement être réalisées en priorité avant que ces sommes puissent être investies dans la réfection de nos rues. C'est notamment le cas de la mise aux normes et de la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux, de la conformité de nos ponceaux ainsi que de l'amélioration de nos bâtiments municipaux. La bonne nouvelle, c'est que nous procéderons dès cet automne à la mise aux normes du réseau d'aqueduc ainsi qu'à la réfection de plusieurs rues. Les travaux se poursuivront sur l'ensemble du territoire dès le printemps prochain. De plus, nous collaborons avec GBI afin d'obtenir des subventions supplémentaires pour soutenir la réfection de plusieurs autres rues municipalisées.

Concernant la fermeture du bureau de poste, celle-ci s'est faite de façon très précipitée. La Municipalité n'est en aucun cas responsable de cette situation. Je tiens à réitérer que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir. Sur le plan politique, j'ai interpellé nos députés, des ministres ainsi que la MRC afin d'obtenir leur soutien face à cette fermeture inacceptable. Malgré certains appuis, nos démarches sont malheureusement demeurées sans résultat. Nous avons également tenté de trouver des solutions avec les responsables de Postes Canada. Malheureusement, leur décision était définitive et ne laissait place à aucune ouverture. Les citoyens sont donc maintenant redirigés vers le bureau de poste de Saint-Ambroise-de-Kildare. Pour les résidents qui récupéraient leur courrier directement au bureau de poste, des boîtes postales communautaires ont été installées ou le seront très prochainement. Nous sommes profondément déçus de cette situation, avec laquelle nous sommes en total désaccord.

Sur une note plus festive, nous avons inauguré, le 27 août dernier, le parc de la Culture Renaud-Bélanger. Ce fut une soirée riche en émotions et en souvenirs liés au patrimoine artisanal et culturel de notre Municipalité. Un merci tout spécial à M. Jean-Marie Bélanger, qui a partagé avec nous l'histoire de ses parents, lesquels ont grandement contribué à façonner la culture de chez nous. Ce fut un moment marquant pour souligner l'esprit artisanal qui caractérise si bien notre communauté.

L'automne sera aussi l'occasion de nous rassembler lors de la 26^e édition du Festival des artisans, qui se tiendra les 19 et 20 septembre 2026. Cette année, le thème du « Far West » sera à l'honneur et ajoutera une touche festive et originale à cet événement qui célèbre le talent, le savoir-faire et la passion de nos artisans. Les citoyennes et les citoyens sont invités à venir récupérer leurs bracelets gratuits à l'accueil de l'hôtel de ville, pendant les heures d'ouverture, et ce, jusqu'au vendredi 18 septembre 2026 à midi. Deux bracelets gratuits sont offerts par adresse civique ainsi qu'à chaque propriétaire d'un lot vacant pour le Festival. Je vous encourage à profiter de cette belle occasion pour découvrir nos artisans, participer aux activités et célébrer avec nous cette 26^e édition.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, un beau Festival ainsi qu'un merveilleux début d'automne.

Emilie Boisvert

Émilie Boisvert,
maire

CONSEIL MUNICIPAL



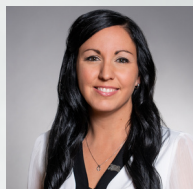
Conseillère
Siège 1
Judith
Delorme

- Comités
- Communications
 - Environnement
 - Urbanisme



Conseiller
Siège 2
Christian
Sicard

- Comités
- Développement économique
 - Loisirs et vie communautaire
 - Travaux publics



Conseillère
Siège 3
Mélanie
Rondeau

- Comités
- Administratif
 - Culture
 - Développement économique



Conseiller
Siège 4
Yanick
Langlais

- Comités
- Culture
 - Loisirs et vie communautaire
 - Travaux publics



Conseillère
Siège 5
Nathalie
Boutin

- Comités
- Administratif
 - Communications
 - Sécurité publique



Conseiller
Siège 6
Pierre
Desrochers

- Comités
- Environnement
 - Sécurité publique
 - Urbanisme

Credit photo : Claudia Morin-Arbour Photographe

Lors des dernières séances du Conseil, plusieurs résolutions ont été adoptées. Voici un survol des points à retenir.

Direction et ressources humaines

- Embauche d'une directrice des finances

Urbanisme

- Demande de dérogation mineure 2026-05-01 - Lot 5 655 608 - Rue Potvin
- Demande de dérogation mineure 2026-05-02 - Lot 5 655 601 - Rue Potvin
- Demande de dérogation mineure 2026-06-01 - Lot 5 656 184
- Autorisation de signature de l'entente - Domaine les Bourgeois S.E.N.C.
- Approbation et autorisation de signature d'une entente relative à des travaux municipaux - Projet Domaine les Bourgeois

Loisirs

- Transport pour les participants du Camp de jour du Camp De-La-Salle 2026
- Octroi d'une contribution financière supplémentaire à la Maison des jeunes de Sainte-Marcelline-de-Kildare
- Pont payant - Maison des jeunes de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Culture

- Entente de partenariat avec la Caisse Desjardins pour le soutien du Festival des artisans et de la programmation de la Vieille Chapelle (2026-2028)

Hygiène du milieu et environnement

- Octroi de contrat - Offre de services de Parallèle 54 pour l'inspection du Barrage de l'étang du Village
- Demande de remplacement du programme Environnement-Plage
- Octroi d'un contrat pour l'analyse de la qualité de l'eau de baignade de la plage municipale - Saison 2026
- Octroi de contrat - Accompagnement dans le projet de mise aux normes des installations septiques
- Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière - Programme Protection des eaux de Nature-Action Québec

Règlement

- Règlement final 500-2026 - Règlement concernant la circulation et la signalisation routière

Procédures administratives

- Disposition des anciens modules du skatepark et autorisation de leur cession à titre gratuit
- Entente de services d'infirmière en milieu rural 2025-2027
- Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge
- Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable - Installation d'un feu clignotant à l'intersection de la route 343 et de l'accès à la plage municipale
- Demande à Postes Canada - Maintien des services et opposition à la fermeture du bureau de poste de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Demande de soutien financier

- Contribution financière à la Société Alzheimer de Lanaudière dans le cadre de sa soirée-bénéfice 2026

Résolution d'appui

- Résolution d'appui - Régie du bâtiment du Québec Demande de normes moins contraignantes
- Résolution d'appui - Dénonciation des coupures dans le programme emplois d'été Canada
- Appui à la demande de subvention du Club FADOQ Ste-Marcelline dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
- Résolution d'appui - Retrait certification obligatoire en arboriculture concernant les scies à chaîne
- Résolution d'appui au programme Petits établissements accessibles

SÉANCES DU CONSEIL À VENIR POUR 2026

Vous pouvez consulter l'ordre du jour de la prochaine séance, tous les vendredis précédant cette séance, sur notre site web sous l'onglet : **Municipalité | Conseil municipal | Séances du Conseil**



- Lundi le 21 septembre à 19 h
- Lundi le 19 octobre à 19 h

Balayez le code QR à l'aide de votre téléphone ou de votre tablette pour y accéder.



FERMETURE DU BUREAU DE POSTE À SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE



La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare souhaite informer les citoyens qu'elle a été avisée, le 7 juillet dernier, de la décision de Postes Canada de procéder à la **fermeture définitive du bureau de poste de Sainte-Marcelline-de-Kildare à compter du 17 juillet 2026.**

La Municipalité tient à préciser qu'elle est uniquement propriétaire du bâtiment et qu'elle loue le local à Postes Canada. La gestion des services postaux, l'organisation des opérations ainsi que la décision de maintenir ou non le bureau de poste relèvent entièrement de Postes Canada.

Postes Canada a mené un processus de recrutement pendant 30 jours. Toutefois, au cours de cette même période, l'organisation a décidé de réduire les heures d'ouverture du bureau, les faisant passer de 28,45 heures à 21,15 heures par semaine, et ce, depuis le 1^{er} juin 2026.

Selon le Conseil municipal, cette réduction des heures d'ouverture, survenue simultanément avec l'affichage du poste, ne constituait pas un incitatif à attirer des candidats. Au contraire, cette diminution des heures rendait le poste moins attrayant en réduisant les revenus potentiels et la sécurité financière du futur maître de poste. La Municipalité est d'avis que cette décision a pu contribuer au désistement de six personnes qui avaient manifesté un intérêt pour le poste.

Le Conseil municipal est en profond désaccord avec cette décision. La mairesse, Mme Émilie Boisvert, est intervenue auprès de Postes Canada afin de demander la relance du processus de recrutement dans le but de maintenir ce service essentiel à Sainte-Marcelline-de-Kildare. Elle a également demandé le rétablissement de l'horaire d'ouverture qui était en vigueur avant le 1er juin 2026. Le conseil municipal s'est également réuni d'urgence afin d'évaluer la situation et de proposer différentes pistes de solution visant à alléger la charge financière du futur maître de poste et à favoriser le maintien du bureau de poste dans la municipalité. Ces propositions ont été transmises à Postes Canada. Toutefois, ces demandes sont demeurées sans réponse, et Postes Canada a démontré un manque d'ouverture à l'égard des solutions proposées pour maintenir ce service dans notre communauté.

Le 8 juillet 2026, le Conseil des maires de la MRC de Matawinie a adopté la résolution n° CM07-274-2026 afin d'appuyer les démarches entreprises par la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare. Le 13 juillet 2026, le conseil municipal a, pour sa part, adopté la résolution n° 233-2026-07 réitérant son opposition à la fermeture du bureau de poste et son engagement à poursuivre les démarches visant le maintien de ce service essentiel.

La Municipalité déplore vivement la fermeture de ce service public de proximité, qui contribue directement à la vitalité de notre communauté rurale ainsi qu'au maintien de services essentiels pour ses citoyens.

La Municipalité souhaite également informer les citoyens des mesures temporaires mises en place par Postes Canada.

Informations importantes concernant la récupération de votre courrier :



Lieu de récupération :

Bureau de poste de Saint-Ambroise-de-Kildare
640, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)

Heures d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 45

Mardi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 45

Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 45

Jeudi : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h 45

Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 45

Pour récupérer votre courrier, présentez-vous avec une pièce d'identité et une preuve d'adresse.

Les citoyens recevront leur courrier dans une boîte postale communautaire, ce qui leur permettra d'y avoir accès 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Environ 80 % des colis pourront également être livrés directement dans ces boîtes. Ce mode de distribution constituera une amélioration pour les citoyens qui recevaient auparavant leur courrier directement au comptoir pendant les heures d'ouverture. Les démarches sont déjà entreprises afin de minimiser les impacts de la fermeture et de réduire, à moyen terme, les déplacements vers Saint-Ambroise-de-Kildare. Les personnes à mobilité réduite qui répondent aux critères de Postes Canada pourront également présenter une demande d'accommodement afin de recevoir leur courrier à domicile le mercredi.

La Municipalité vous tiendra informés de l'évolution du dossier.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ROUTIÈRE : RALENTIR, ÉTIRE LE PLAISIR!

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a lancé sa nouvelle campagne de sensibilisation à la sécurité routière sous le slogan « Ralentir, étire le plaisir! ».

Depuis le 18 août, de nouvelles limites de vitesse sont en vigueur dans plusieurs secteurs de la Municipalité afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la route : automobilistes, cyclistes, piétons, petits et grands. Nous invitons donc les citoyens à demeurer attentifs à la signalisation et à adapter leur vitesse en conséquence.

Des affiches de sensibilisation ont été installées à plusieurs endroits sur le territoire afin de rappeler l'importance de lever le pied et d'adopter des comportements sécuritaires.

De nouveaux panneaux d'arrêt seront ajoutés à certaines intersections. Ceux-ci seront installés prochainement et entreront en vigueur à compter du 18 septembre 2026.

La Sûreté du Québec accompagne également la Municipalité dans cette démarche, tant pour sensibiliser les usagers de la route que pour veiller au respect des nouvelles limites de vitesse.

Pour connaître les nouvelles limites applicables, consultez le Règlement n° 499-2026 concernant les limites de vitesse sur le site Web de la Municipalité. Les détails concernant la circulation et la signalisation routière se trouvent quant à eux dans le Règlement n° 500-2026.

Prendre quelques secondes de plus peut faire toute la différence. Respectons les nouvelles limites, demeurons attentifs et prenons soin les uns des autres.



BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE DIRECTRICE DES FINANCES, MARIE-PYER GIROUX

C'est avec grand plaisir que nous accueillons Marie-Pyer Giroux au sein de l'équipe municipale à titre de directrice des finances!

Dans ses nouvelles fonctions, Marie-Pyer veillera à la gestion des activités financières de la Municipalité et contribuera activement à assurer une saine gestion administrative et budgétaire.

Nous sommes très heureux de la compter parmi nous et lui souhaitons la bienvenue ainsi que beaucoup de succès dans ce nouveau défi!



HERBICYCLAGE ET FEUILLICYCLAGE

Saviez-vous qu'il est possible de réduire la quantité de résidus verts tout en contribuant à la santé de votre pelouse? L'herbicyclage et le feuillicyclage sont deux gestes simples, écologiques et faciles à intégrer à votre routine d'entretien extérieur.

QU'EST-CE QUE L'HERBICYCLAGE ?

L'herbicyclage consiste à laisser les rognures de gazon au sol après la tonte. En se décomposant rapidement, elles nourrissent naturellement la pelouse et enrichissent le sol en éléments nutritifs.

QU'EST-CE QUE LE FEUILLICYCLAGE ?

Le feuillicyclage consiste à déchiqueter les feuilles mortes à l'aide de la tondeuse, puis à les laisser sur la pelouse à l'automne. Ces feuilles broyées se décomposent graduellement et fournissent au sol des minéraux essentiels, tout en réduisant la quantité de feuilles à ramasser.

POURQUOI ADOPTER CES PRATIQUES?

L'herbicyclage et le feuillicyclage offrent plusieurs avantages :

- Fertilisent naturellement la pelouse;
- Aident à conserver l'humidité du sol et à réduire les besoins en arrosage;
- Renforcent la résistance du gazon à la sécheresse et aux maladies;
- Diminuent la quantité de résidus verts envoyés à la collecte;
- Contribuent à réduire les gaz à effet de serre liés au transport et à l'enfouissement.

Ces gestes simples contribuent à diminuer votre empreinte écologique tout en favorisant une pelouse en meilleure santé.



MA MAISON ÉCOLO ET ÉCONO, UN GESTE À LA FOIS

Conférence en présentiel



La Municipalité vous invite à assister gratuitement à la conférence « Ma maison écolo et écono, un geste à la fois », présentée par Jour de la Terre Canada. Elle aura lieu le lundi 28 septembre 2026, à 19 h, à la Salle communautaire Gaétan-Morin.

Description de la conférence :

« Rendre sa maison écologique, c'est aussi économique! Notre pouvoir d'action est grand, peu importe qu'on soit locataire ou propriétaire. Découvrez de bonnes pratiques et réduisez vos factures sans diminuer votre confort. Consommation énergétique, empreinte matérielle ou consommation d'eau, cet atelier participatif propose des solutions économiques et des astuces concrètes et faciles. Mettons en lumière nos meilleurs trucs pour allier écologie et économie à la maison, à notre rythme. »



PROCHAINES COLLECTES AVEC MATIÈRES RÉSIDUELLES MATAWINIE

Dates importantes à retenir pour les mois de septembre et octobre

Collecte des encombrants

- Le vendredi 25 septembre aura lieu la collecte des encombrants.

Collecte du compost

- À partir du vendredi 30 octobre, la collecte du compost aura lieu aux deux semaines.

Collecte des feuilles

- Les vendredis 9 octobre et 23 octobre auront lieu les collectes des feuilles. Les collectes de feuilles auront lieu les vendredis 9 et 23 octobre. En cas de neige, nous vous invitons à dégager les sacs afin de faciliter le travail des équipes et d'assurer leur visibilité.

Petit rappel pour la collecte des feuilles

Matières résiduelles Matawinie précise que, pour la collecte des feuilles, **seuls les sacs de papier seront acceptés**. Les sacs de plastique, qu'ils soient transparents, biodégradables, compostables, verts, orange, bleus ou noirs, ne seront plus ramassés.



Accepté



Refusés

VOUS AVEZ UN PROBLÈME OU DES QUESTIONS

Pour toute plainte, tout signalement d'un bac brisé ou toute question, veuillez communiquer directement avec Matières résiduelles Matawinie au 579 447-2227 ou en remplissant le formulaire de signalement en ligne au www.gmmatawinie.org.

Nous tenons à informer nos citoyens que lorsque deux collectes sont prévues la même journée, il est tout à fait normal que tous les déchets ne soient pas disposés dans un seul camion.



ÉCOCENTRE

Depuis 2023, les municipalités de Sainte-Béatrix, de Saint-Alphonse-Rodriguez et de Sainte-Marcelline-de-Kildare se sont unies afin d'offrir à leurs citoyens un écocentre adapté à leurs besoins.

Suivez-nous sur notre page Facebook pour connaître la date de fermeture de l'écocentre.

ÉCOCENTRE

1305, rang Sainte-Cécile, Sainte-Béatrix

[Vous devez récupérer vos coupons d'accès à l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare](#)

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : PAS TOUJOURS FACILE DE S'Y RETROUVER

Vous ne savez pas où déposer une matière? Consultez l'application « Ça va où? » de RECYC-QUÉBEC ou la section Collectes et matières résiduelles du site Web municipal.

Vous y trouverez toute l'information sur les déchets, le recyclage, le compost, les encombrants, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux et l'écocentre.

Bien trier ses matières permet de réduire l'enfouissement et de protéger notre environnement.



QUALITÉ DE L'EAU DE VOTRE PUIS INDIVIDUEL

La Direction de santé publique, en collaboration avec les municipalités, souhaite sensibiliser les citoyens aux risques liés à la qualité de l'eau potable provenant d'un puits privé. Un entretien préventif ainsi que des analyses régulières effectuées par un laboratoire accrédité sont recommandés afin de protéger la santé et la sécurité de tous.

Les propriétaires de puits privés sont responsables de s'assurer que l'eau consommée par leur famille et leurs visiteurs est potable. Il est recommandé de faire analyser l'eau :

- Deux fois par année pour les paramètres microbiologiques, soit au printemps, après la fonte des neiges, et à l'automne, après de fortes pluies;
- Lors de la mise en service du puits, afin d'établir une valeur de référence pour les paramètres physico-chimiques;
- Lorsqu'un changement soudain est observé dans le goût, l'odeur ou l'apparence de l'eau;
- Après des travaux effectués sur le puits ou sur le terrain environnant.

Les inondations peuvent également contaminer l'eau d'un puits en favorisant l'infiltration de contaminants, notamment des eaux usées provenant des systèmes des eaux usées, des débordements de cours d'eau ou de l'eau stagnante autour du puits.



REFONTE DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME REPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE



La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare souhaite informer les citoyens que l'échéancier précédemment annoncé concernant la refonte de la réglementation d'urbanisme est reporté à une date ultérieure.

En conséquence, la date du 19 octobre 2026, qui avait été annoncée comme le début du processus d'adoption des nouveaux règlements, ne s'applique plus. La période de gel de certains permis et certificats d'autorisation qui devait en découler n'entrera donc pas en vigueur à cette date.

De même, il n'est plus nécessaire de déposer une demande de permis ou de certificat avant le 19 septembre 2026 en raison de cet échéancier.

Les demandes de permis et de certificats d'autorisation continuent d'être reçues et analysées par le Service de l'urbanisme conformément à la réglementation actuellement en vigueur.

La refonte de la réglementation d'urbanisme demeure une démarche importante pour la Municipalité. Elle vise notamment à assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Matawinie, à moderniser les règlements existants et à mieux les adapter aux réalités actuelles du territoire.

Un nouvel échéancier sera communiqué aux citoyens lorsque les prochaines étapes du processus auront été déterminées.

Pour toute question concernant un projet ou une demande de permis, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme.

PISCINES RÉSIDENTIELLES – NOUVELLE DATE POUR SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION

Le gouvernement du Québec a prolongé le délai accordé aux propriétaires pour se conformer à la nouvelle réglementation sur la sécurité des piscines résidentielles. **La date limite est maintenant fixée au 30 septembre 2027 et s'applique aux piscines installées avant le 22 juillet 2010.**

Pour obtenir de l'information ou de l'accompagnement dans vos démarches, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme.

LICENCE POUR LES CHIENS



Conformément à la réglementation municipale 472-2024, tous les propriétaires de chiens doivent se procurer une licence canine.

La licence est valide depuis le 1^{er} août 2026, et ce, jusqu'au 31 juillet 2027. Elle est offerte au coût de 35 \$ par chien.

Vous pouvez vous la procurer de deux façons simples de renouveler :

- En personne à l'hôtel de ville
- En ligne au www.carrefourcanin.com

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à obtenir votre licence dès maintenant.

COMPLET

18 avril - 19 h

COMPLET

4 juin - 20 h

COMPLET

10 septembre - 20 h

COMPLET

24 octobre - 20 h

Billetterie en ligne
www.ste-marcelline.com
ou 450 883-2241

TERREUR AU VILLAGE

Halloween

DÉCOUVREZ NOTRE PARCOURS DE L'HORREUR À LA SALLE COMMUNAUTAIRE!

Vous désirez vous joindre à nous pour la distribution de bonbons?
Réservez votre table au
450 883-2241, poste 7562

CONCOURS DE LA PHOTO

Vous avez capturé un magnifique paysage, un coucher de soleil, un coin de nature ou un moment qui représente bien l'été à Sainte-Marcelline-de-Kildare? Faites-nous parvenir vos plus belles photos dans le cadre de notre concours de la photo de la saison estivale!

Pour participer, envoyez vos photos par courriel à communications@ste-marcelline.com, et ce, avant le **17 septembre**.

Vous pourriez remporter une paire de billets pour un spectacle à la Vieille Chapelle dans le cadre de la programmation culturelle 2027.

Crédit photo : Renée Loyer



Crédit photo de la page couverture (de haut en bas) :
Michel Allard, Michel Guénette et Christian Rouleau

SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez vous rendre directement sur notre page Facebook, compte Instagram et sur le site web de la Municipalité en balayant les codes QR à l'aide de la caméra de votre téléphone cellulaire ou de votre tablette.
Restez informés!



FESTIVAL
DES ARTISANS DE
SAINTE-MARCELLINE

19 et 20 septembre 2026

PASSEZ RÉCUPÉRER VOS LAISSEZ-PASSER GRATUITS À L'HÔTEL DE VILLE AVANT LE 18 SEPTEMBRE!

Les citoyens et citoyennes de Sainte-Marcelline-de-Kildare sont invités à venir chercher leurs bracelets donnant accès gratuitement aux deux journées de l'événement.

Les bracelets sont disponibles à l'hôtel de ville jusqu'au 18 septembre à midi. La Municipalité offre deux bracelets gratuits par adresse civique ou par lot vacant.

ATELIERS

GRATUITS SUR LES SITES

- ★ L'art du tissage ancestral avec Makeloo Studio
- ★ La fameuse page blanche avec l'autrice Celyne Bédard
- ★ Démonstrations avec l'Association des artisans sculpteurs de Lanaudière

ARTISANS

- ★ Métiers d'art
- ★ Agroalimentaire
- ★ Artistes peintres
- ★ Auteurs
- ★ Jeunes artisans
- ★ Restaurateurs
- ★ Camions de rue

ANIMATIONS

Et plus encore!



Taureau mécanique (\$)



Mini-ferme



Danse en ligne



Maquillage



Quatuor de saxophones



Barbier



SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK

Merci à nos précieux partenaires



LOISIRS INTERMUNICIPAUX | SESSION AUTOMNE 2026

Les municipalités de Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Béatrix et Sainte-Marcelline-de-Kildare unissent leurs forces pour vous offrir une programmation intermunicipale de loisirs des plus diversifiées cet automne.

Inscriptions jusqu'au 11 septembre 2026, tous les détails sont disponibles sur notre site internet et dans notre cahier « Programmation loisirs intermunicipal » envoyé par la poste.

PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

Méditation en mouvement

Lundi
18 h à 19 h 30



Animé par Nanda Bonatti
514 677-2417

Cours de Djembé

Nouveauté!
Lundi
19 h



Animé par Luc Boivin
514 951-4824

Qi Gong

Mardi
11 h à 12 h



Animé par Carole Ranalli
514 835-4585

Zumba

Mardi et jeudi
18 h 30 à 19 h 30



Animé par Isabelle Mélançon
450 365-1523

Yoga

Mardi
19 h 15 à 20 h 15



Animé par Caroline Tondreau
450 365-5601

Aquarelle

Mercredi
13 h à 16 h



Animé par Ginette Marquis
450 839-7472

Annulé

Pickleball

Jeudi
18 h à 19 h 15
19 h 30 à 20 h 45



Animé par David Daigneault
450 944-6333
579 447-1022

Karaté

Nouveauté!
Mercredi
18 h 30 à 19 h 30



Animé par Shihan Dominic Morin
450 753-7231

Danse en ligne Country

Jeudi
19 h (débutant)
20 h 15 (intermédiaire)



Animé par Frédérique Duchesne
de l'École de danse FreeDance.
438 884-8229

Cours de théâtre avec le Théâtre Côte à Côte

Nouveauté!
Jeudi
14 h à 15 h 30



Yoga post-natal maman bébé

Nouveauté!
Vendredi
9 h à 10 h 15



Animé par Marjolaine Veillette
579 960-5363

Peinture

Vendredi
13 h à 16 h



Animé par Sylvie Ratelle
450 758-5957

Ligue de Pickleball

Lundi et mercredi
18 h 30 à 20 h



Animé par Denys Germain
450 753-9195

Les rencontres initiations à la musique traditionnelle

Nouveauté!
25 septembre
23 octobre
20 novembre
19 h 30 à 22 h



Samuel Beauséjour, membre du groupe
Les picoleux de Radstock, 450 898-1808

PROGRAMMATION POUR LES ENFANTS

Yoga pour enfants

Nouveauté!
Mercredi
15 h 15 à 16 h 15



Animé par Roxane Tessier-Ferland
579 636-1346

Cours de théâtre avec le Théâtre Côte à Côte

Nouveauté!
Jeudi
Samedi



Cours de danse pour enfant

Nouveauté!
Samedi



Animé par Cassandra Gendreau-Sirois
514 884-4295

PROGRAMMATION POUR LES MEMBRES DE LA FADOQ ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES MEMBRES !

Stretching

Mardi
9 h à 10 h 30

Informations via Nicolas Giason
450 917-3274

Pétanque

Mardi
13 h 30 à 16 h

Informations via Gilles Savaria
450 883-3461

Vie active

Mercredi
10 h à 11 h 30

Informations via Diane
Levasseur 450 916-7289

Jeux de société

Mercredi
7 h à 10 h

Informations via André Thouin
450 883-8842

Yoga sur chaise

Jeudi
13 h 30 à 15 h 30

Informations via Diane Gauthier
450 883-1325

Cours informatique

Vendredi
9 h 15 à 12 h 15

Informations via Lucie Nadeau
514 318-8869

LE CLUB DE LECTURE

Le Club TD est terminé ! Bravo à tous les enfants qui ont emprunté plusieurs livres durant l'été !

Merci aux parents de contribuer à cultiver l'amour de la lecture.

Le tirage a fait deux heureux gagnants de cartes-cadeaux de la Librairie Martin.

**Club
de lecture
d'été
TD
2026**

RETOUR SUR LES HEURES DU CONTE

Pour le plus grand plaisir des tout-petits, l'Heure du conte a fait partie des activités estivales. Merci aux parents qui ont accompagné leurs enfants.

Merci à Mélissa, notre animatrice bénévole, ainsi qu'à Ariane du Réseau BIBLIO.

NOUVEAUTÉS

Dès maintenant à la bibliothèque : plus de 80 nouveaux livres pour tous les âges ont été ajoutés à la COLLECTION LOCALE.

De plus, l'échange de documents du Réseau BIBLIO a eu lieu le 1^{er} septembre et a permis d'ajouter une variété de nouveaux documents à nos rayons.

POLITIQUE DE DONS

Acceptés

- Documents en bonne condition;
- 10 ans ou moins;
- Apportent de la nouveauté aux rayons.



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ PETIT MOULIN *Par Lucie Nadeau*

Tous les membres qui souhaitent donner un coup de main pour le Festival des artisans sont les bienvenus! Nous aurons besoin de bénévoles pour différentes petites tâches, selon vos disponibilités et vos talents.

Vendredi 18 septembre, de 9 h à 12 h

Préparation de salades et de sandwiches.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Nous aurons besoin d'aide pour :

- Tenir le kiosque de vente de produits alimentaires;
- Faire tourner la grande roue pour les enfants et leur remettre un toutou;
- Vendre des aliments et breuvages aux exposants;
- Transporter la nourriture entre le chapiteau et la salle communautaire;
- Faire de courts remplacements pour permettre aux bénévoles d'aller dîner.

Il y aura aussi plusieurs autres petites tâches à accomplir dans une ambiance agréable et festive!

Vous aurez également la chance d'exposer et de vendre vos œuvres sous le chapiteau de la FADOQ.

Pour vous inscrire ou pour toute question, contactez Lucie Nadeau au 514 318-8869.

En octobre, une belle surprise vous attend!

Nous vous téléphonerons pour vous inviter à un dîner festif le 8 octobre.





COMPTOIR VESTIMENTAIRE *Par Louise Cadoret*

Devenez bénévole pour la magie de Noël !

L'organisation des Fêtes approche et nous avons besoin de vos bras et de votre grand cœur. Nous recherchons actuellement des bénévoles pour deux types de missions essentielles. Vous avez une heure, une demi-journée ou une journée entière à offrir? Venez faire une différence avec nous !

Mission 1 : Collecte et logistique (novembre à mi-décembre 2026)

Nous constituons une banque de noms de personnes disponibles pour assurer la cueillette et l'entreposage des dons aux endroits désignés.

Fréquence : Environ deux fois par semaine (environ deux heures par intervention).

Critères requis : Avoir une automobile disponible.

Être en bonne forme physique (capacité à soulever des boîtes de dons et à les transporter d'un endroit à un autre).

Mission 2 : Préparation et distribution des paniers (semaines avant Noël)

Nous recherchons un second groupe de bénévoles pour s'activer dans la dernière ligne droite avant les Fêtes, sur une période de 2 à 3 jours (environ une semaine avant Noël).

Tâches : Classement final des denrées et distribution des paniers de Noël.

Disponibilité : Flexible (selon votre temps libre).

Pour vous joindre à notre équipe de lutins solidaires, contactez Sylvette Bourquardez au 450 883-5013 en précisant la mission qui vous intéresse et vos disponibilités.



SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



MAISON DES JEUNES *Par Julie Tétreault*



Retour sur les activités des dernières semaines

Le 17 juin, la Maison des jeunes de Sainte-Marcelline a tenu son **assemblée générale annuelle**. Des jeunes, des bénévoles adultes, d'anciens membres du conseil d'administration, des représentants municipaux et des parents étaient présents, en plus de l'équipe de travail.

Merci à toutes et à tous pour votre participation! Merci également à Abigaël et François, représentants jeunesse, ainsi qu'à M. Jacques Bastien et M. Joslyn Houle, représentants adultes, de poursuivre leur mandat au sein du conseil d'administration pour la prochaine année.

Le 23 juin, l'équipe de la Maison des jeunes était présente aux **festivités de la Fête nationale**, au parc de l'Étang, afin de vendre des friandises et de la limonade. **Les ventes ont totalisé près de 1 000 \$**. Merci à la Municipalité pour cette belle opportunité!

Le 30 juin, neuf jeunes ont eu la chance de participer à une sortie à **La Ronde** en compagnie d'une autre maison des jeunes de la Matawinie. Quelle belle façon de commencer l'été!

Le 17 juillet, un groupe de six adolescents est allé assister au spectacle d'**Arpin Lépine** dans le cadre des Vendredis de l'Harmonie, à Saint-Côme.

Saviez-vous que...

- Une équipe de cinq employés travaille à la Maison des jeunes : une coordonnatrice et un responsable du milieu de vie à temps plein, ainsi que trois intervenantes à temps partiel. En période scolaire, l'équipe cumule 107 heures de travail par semaine.
- En plus des heures d'ouverture, plusieurs tâches sont réalisées. La coordonnatrice assure notamment la gestion administrative et financière, les demandes de subvention, le développement de projets, la planification d'événements, les partenariats, la représentation et les communications. Le responsable du milieu de vie voit principalement à la planification des activités, à leur promotion, à l'entretien, aux achats et à la concertation.
- Les intervenantes assurent principalement les heures d'ouverture (« le plancher »), auxquelles participent également la coordonnatrice et le responsable du milieu de vie.



SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



PARC DE LA CULTURE RENAUD-BÉLANGER EN MÉMOIRE DE JOANNE RENAUD ET PIERRE BÉLANGER

Le choix d'un nom de lieu doit être réfléchi, car un lieu devient un point de repère, un témoin de l'histoire et un porteur de mémoire.

Mais bien au-delà de la toponymie, préserver notre patrimoine et notre culture locale est un devoir. C'est aussi une façon de reconnaître celles et ceux qui, par leur passion, leur engagement et leur travail, ont contribué à faire vivre cette mémoire et à la transmettre.

C'est dans cet esprit que la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a choisi d'associer à ce lieu le nom de **Joanne Renaud** et **Pierre Bélanger**.

Car leur histoire et la vocation même de ce parc se rejoignent autour d'une même volonté : **préserver, faire vivre, transmettre et rassembler.**

Pierre Bélanger est né à Ottawa et Joanne Renaud, à Montréal. Tous deux sont diplômés en pédagogie de l'École normale Jacques-Cartier et œuvrent dans le domaine de l'éducation spécialisée.



Pierre Bélanger à Manawan

Au cours de leur parcours, Pierre enseigne à Joliette. Durant cette période, il sera hospitalisé et fera la rencontre d'Atikamekw de Manawan. Cette expérience mènera le couple vers Manawan, où ils séjourneront avant leur retour à Joliette en 1971. Ils poursuivent alors leur carrière comme éducateurs spécialisés, respectivement à la psychiatrie infantile et à l'École Lanaudière.



Joanne Renaud et Pierre Bélanger, et leurs trois enfants, Jean-Marie, Pierre-Luc et Yannick.

Déjà parents de leur fils Yannick, ils souhaitent agrandir leur famille et trouver un environnement propice pour élever leurs enfants. C'est ainsi qu'en 1974, ils **choisissent de s'établir à Sainte-Marcelline-de-Kildare**, où ils s'installent dans le 10^e Rang.

Le village deviendra rapidement bien plus qu'un lieu de résidence. **Il deviendra leur communauté, le lieu où grandira leur famille et celui où leurs passions prendront tout leur sens.**

Pierre et Joanne sont des **artistes**. Joanne pratique la peinture sur toile et le dessin. Pierre s'intéresse notamment au macramé et à la sérigraphie. Archéologue amateur, il est également passionné par les traces du passé et le *Savoir-Faire de nos Anciens*.

Cette même année, en 1974, Pierre **découvre le fléché**, une technique de tressage aux doigts alors quelque peu oubliée. Il apprend auprès de l'artisane Flore-Ida Chevalier, de Saint-Ambroise-de-Kildare, qui lui transmet son savoir.

Commence alors une période intense de recherches. Méthodique et rigoureux, Pierre visite des musées et des villages historiques, rencontre des familles propriétaires d'anciennes ceintures fléchées et échange avec des artisans. Son objectif est de redonner à la ceinture fléchée sa facture ancienne, tant par son apparence que par les fibres, les couleurs et les motifs.

Déjà impliqué au sein de l'Association des artisans du fléché du Québec, il devient cofondateur de la section lanaudoise en 1978 et participe à l'organisation du 10^e anniversaire de l'Association à Joliette en 1980.

Son travail est reconnu de façon remarquable lors d'un concours provincial. La pièce qu'il présente est d'abord refusée par le jury, qui croit avoir devant lui une véritable pièce ancienne. Son travail sera finalement reconnu hors concours et qualifié d'exceptionnel.

À Sainte-Marcelline-de-Kildare, Pierre et Joanne découvrent également une communauté riche de traditions. Autrefois, le territoire comptait des moulins à farine, des moulins à carder la laine et des moulins à scier le bois. On y retrouvait aussi des cordonniers, des fabricants de rouets, des maçons, des courtépointières et de nombreux autres artisans.

Pierre et Joanne ne se contentent pas d'étudier ces traditions : **ils les font vivre.**

Le traitement de la laine, le fléché, les sucres, le potager, la fermette, la fabrication de savons, le four à pain et plusieurs autres savoir-faire artisanaux font partie de leur quotidien.

Ce mode de vie devient rapidement une source de partage avec leur famille, leurs amis de Sainte-Marcelline-de-Kildare et bien au-delà.



Pierre et Joanne sont profondément complémentaires.

Pierre apporte la rigueur, la recherche, la conservation et la documentation. Joanne apporte l'accueil, le partage, la transmission et le rassemblement.

Ensemble, ils ne se contentent pas de conserver le patrimoine : **ils permettent aux gens de le découvrir, de l'apprendre, de le vivre et de le partager.**

Leur maison devient un lieu d'accueil remarquable. Journalistes, photographes, élèves, voyageurs, curés, représentants politiques et amis y sont reçus. La transmission part de leur maison et gagne peu à peu le village, l'école primaire, le Festival de l'Artisan, le Cégep et d'autres institutions.

Dans leur travail, on retrouve le vrai, le beau et le bon. Et leur exemple devient peu à peu celui de toute une communauté.

C'est dans cet esprit que naît, avec Michel Bourgeois et d'autres artisans, l'idée de créer un événement mettant en valeur les artisans et les savoir-faire de Sainte-Marcelline-de-Kildare.



Mme Joanne Renaud et M. Pierre Bélanger dansant lors d'une soirée dansante au Chalet de la Montagne, lors d'une édition du Festival de l'Artisan.

Le premier Festival de l'Artisan, véritable ancêtre des éditions qui suivront, se déroule en 1979. Pierre Bélanger est président des trois premières éditions, de 1979 à 1981, et cette première vague du Festival comptera cinq éditions.

L'objectif est clair : mettre en valeur les artisans et donner une identité au village afin d'éviter qu'il ne devienne un simple village-dortoir.

Pendant ces années, tout Sainte-Marcelline-de-Kildare participe à l'événement. Les familles costumées, les artisans, l'école primaire et les propriétaires de voitures à chevaux créent une ambiance unique. Les cabanes à sucre, l'église, la vieille forge, le Sentier des moulins, le parc de l'Étang, le four à pain et les ateliers d'artisans deviennent autant de lieux où prend vie le Festival.

Ces cinq éditions demeurent des moments mémorables pour la communauté et démontrent qu'un patrimoine vivant ne se contente pas d'être conservé : il se partage, se célèbre et rassemble une communauté.

Joanne joue elle aussi un rôle important dans la vie de Sainte-Marcelline-de-Kildare. En 1980, elle devient la **première femme élue au conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare**. Elle est également impliquée au sein de la **Fabrique de la paroisse** et poursuit sa carrière dans l'**enseignement** jusqu'à sa retraite.

Au fil des années, elle continue de transmettre les savoir-faire qui lui tiennent à cœur. En compagnie de citoyennes de Sainte-Marcelline-de-Kildare, elle donne notamment **des cours de fabrication artisanale de pain, suivis de fournées au four à pain collectif du parc de l'Étang**.

Le 11 février 1986, Pierre Bélanger décède au CHRDL, à seulement 43 ans, des suites d'un glioblastome, une tumeur au cerveau.

Son plus grand souhait était de créer un lieu consacré à la conservation, à l'exposition, à la transmission et à la diffusion du patrimoine.

Après son décès, Joanne devient porteuse de la mémoire, gardienne de la tradition et conservatrice des collections. Elle poursuit également sa vie familiale, se remarie avec Denis Laporte et donne naissance à une fille, Dina.

Mais Joanne ne se contente pas de conserver l'héritage reçu : **elle le fait voyager, l'expose, l'enseigne, le raconte et, surtout, le transmet.**

Elle poursuit sa carrière dans l'enseignement et donne plusieurs conférences sur le fléché et le patrimoine familial. En 1997, elle participe à la rédaction du livre pour enfants *Le Génie de la ceinture fléchée*.

En 2004, elle organise une exposition au Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Puis, en 2013, elle concrétise un projet qui lui tient particulièrement à cœur en créant la Maison du fléché Bélanger, un lieu d'exposition, de diffusion et de transmission dans sa maison du 10^e rang.

Son engagement et son œuvre lui vaudront plusieurs reconnaissances, dont l'Ordre du mérite du Mouvement national des Québécois, de la Société nationale des Québécois et de la Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi que le Grand Prix Desjardins de la Culture Lanaudière en patrimoine.



Photo de M. Pierre Bélanger qui chante au Festival. À sa gauche M. Jean-Paul Prud'homme et à sa droite M. Gilles Cantin, membre fondateur de la Bottine souriante.



Lors de l'inauguration de la Maison de la Ceinture Fléchée au 810, 10^e rang le 27 juin 2016.

Sur la photo : M. Gaétan Morin, Maire de Sainte-Marcelline-de-Kildare, Francine Rayneault députée NPD, Michel Bourgeois ami de Pierre Bélanger, Joanne Renaud propriétaire conservatrice et commissaire, Paul Quitich muséologue et chef suppléant de Manawan, France Hervieux flécheuse chevronnée de l'Assomption.

Crédit photo : Facebook de la Maison du Fléché Bélanger

Pierre avait une devise qui résume admirablement leur engagement :

**« Conserver le passé avec passion,
Pour enrichir le présent
Et le transmettre fidèlement au futur. »**

Cette devise résume également le parcours de Joanne.

Pour eux, le patrimoine ne se résumait pas à des objets anciens. Il vivait dans les gestes, les mains, la laine, le pain, les traditions et les histoires. Et surtout, dans les personnes qui acceptent de les transmettre.

Joanne Renaud s'éteint le 2 décembre 2024. Pierre et Joanne reposent maintenant ensemble au cimetière de Sainte-Marcelline-de-Kildare, sous un monument sculpté en forme de pointe de flèche, réalisé par leur ami et artisan Benoît Brousseau.

Pourquoi le parc de la Culture Renaud-Bélanger?

Le choix de ce lieu n'est pas anodin.

Notre ancien parc de la Culture est situé sur un cap de roche, au point le plus élevé du village. Il offre une vue magnifique sur Sainte-Marcelline-de-Kildare et constitue le seul endroit d'où l'on peut admirer l'église de l'avant.

Sur ce même terrain se trouve également notre ancien presbytère, un bâtiment important de notre patrimoine.

Depuis 2025, ce lieu accueille plusieurs œuvres réalisées par les talentueux Artisans Sculpteurs de Lanaudière, qui offrent à la Municipalité une œuvre à chaque édition du Festival.

Ce parc réunit donc déjà plusieurs éléments qui étaient au cœur de la vie et de l'œuvre de Pierre et Joanne :

le patrimoine, la culture, l'art, la transmission et le rassemblement.

C'est pourquoi le choix de lui donner le nom de parc de la Culture Renaud-Bélanger prend tout son sens.

Pierre et Joanne ont consacré leur vie à rechercher, préserver, documenter, enseigner et transmettre.

Pierre, avec la rigueur de ses recherches et sa passion pour le patrimoine.

Joanne, avec son sens de l'accueil et sa volonté de partager les connaissances.

Ensemble, ils ont démontré que la culture ne vit pas seulement dans les musées ou les collections.

Elle vit lorsqu'une communauté se l'approprie.

Aujourd'hui, sur ce cap de roche qui domine le village, au cœur d'un lieu où l'art continue de prendre vie, leur nom trouve naturellement sa place.

Le parc de la Culture Renaud-Bélanger devient ainsi la continuité de leur œuvre : un lieu de mémoire, de culture, de création, de rassemblement et, surtout, un lieu de transmission.

C'est pourquoi la Municipalité a choisi d'associer à ce parc le nom de Joanne Renaud et Pierre Bélanger.

Parce qu'ils ont contribué à faire de Sainte-Marcelline-de-Kildare un village fier de son identité.

Parce qu'ils ont cru à la richesse des traditions et des savoir-faire.

Parce qu'ils ont compris qu'il fallait préserver le passé sans le laisser disparaître.

Et parce que leur travail, leur exemple et leur passion sont devenus une partie de l'histoire de toute une communauté.

Notre parc de la Culture portera désormais et pour toujours leur nom :
Parc de la Culture Renaud-Bélanger

**Un texte de Mélanie Morin en collaboration avec
Jean-Marie Bélanger, fils de Joanne Renaud et Pierre Bélanger**



Ici, la culture prend racine.



Lors de l'inauguration du parc de la Culture Renaud-Bélanger le 27 août 2026.

Sur la photo : M. Denis Laporte, Mme. Dina Laporte, fille de Joanne Renaud et Denis Laporte, Jean-Marie, Yannick Bélanger, fils du couple Renaud-Bélanger

BESOIN D'AIDE ?

PLUSIEURS RESSOURCES SONT DISPONIBLES, POUR VOUS !

- Info-santé | 811
- URGENCE (Police, ambulance, pompier) | 911
- Info-aidant | 1 855 852-7784
- SOS Violence conjugale | 1 800 363-9010
- Ligne-ressource pour les victimes d'agression sexuelle | 1 888 933-9007
- Jeunesse j'écoute | 1 800 668-9898
- Diversité sexuelle et pluralité des genres | Écoute et texto | 1 888 505-1010
- Provision Compassion Rawdon | 450 834-4958
- Moisson Lanaudière | 450 755-6049
- L'alcool est un problème pour vous ou un proche ? | 450 759-6000
- La lueur du phare de Lanaudière | www.lueurduphare.org | 1 800 465-4544
- Groupe de soutien Centre d'action bénévole communautaire Matawinie | www.ccbm.qc.ca | 450 882-1089
- Services d'aide à domicile du Rousseau Inc. | www.aidedomicile.ca | 450 834-1160
- Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Lanaudière | 450 759-8853
- Parrainage civique Lanaudière | 450 834-1728
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF) | 1 866 414-1333
- Ligne soutien pour les aînés 75 ans et plus | 1 877 805-1955
- La Soupière | 450 755-6616
- Comité des usagers du nord de Lanaudière | 450 759-8222, poste 2557
- Ligne parents | 1 800 361-5085
- Gai écoute | 1 888 505-1010
- Tel-jeunes | 1 800 263-2266
- Centre de prévention du suicide | cps-lanaudière.org | 450 759-6616
- Ligne aide abus des aînés | 1 888 489-2287
- Dépannage alimentaire | 450 883-2241, poste 7500
- Carrefour canin | 1 844-752-2646
- Transport collectif pour la MRC Matawinie | 450 386-1160



FAITES COMME **461** DE
NOS CITOYENS ...
ABONNEZ-VOUS
À NOTRE

ALERTE
CITOYENNE

EN CAS DE SITUATION
D'URGENCE, SOYEZ
LES PREMIERS AVISÉS

Lorsqu'une situation d'urgence se produit dans notre Municipalité, restez informés rapidement de la situation et des mesures à prendre.

citoyen.ste-marcelline.com



INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL

SAVIEZ-VOUS?

Différents services médicaux existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

SERVICES OFFERTS GRATUITEMENT :

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires, etc. ;
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé;
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures);
- Suivi de la pression artérielle;
- Prélèvement;
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes;
- Injection de médicaments;
- Lavage d'oreilles;
- Référence vers les ressources disponibles.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Les prises de sang se font au
450, rue Principale,
à la Vieille Chapelle

Sur rendez-vous seulement! Tous les jeudis!



Découvrez votre
nouveau portail
citoyen

Inscrivez-vous pour recevoir
vos avis

Connexion
MATAWINIE

La fibre,
à pleine puissance

Télé | Internet | Téléphonie

Abonnez-vous !
1 888 532-COOP

cooptel.ca

avec
Cooptel

RETOUR SUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Merci à toutes les personnes présentes le 23 juin au parc de l'Étang pour célébrer la Fête nationale sous le thème du 100 % trad! Un grand merci aux groupes *Les Picoleux de Radstock*, *P'tit Moulin* et *BAQQHUS*, ainsi qu'à la Maison des Jeunes, à la FADOQ, aux bénévoles, aux partenaires et à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette belle soirée.



RETOUR SUR L'INAUGURATION DU PARC DE LA CULTURE RENAUD-BÉLANGER ET CONFÉRENCE DE PRESSE DU FESTIVAL

Le 27 août avait lieu l'inauguration officielle du parc de la Culture Renaud-Bélanger et la conférence de presse du Festival des artisans. Médias, élus, citoyens et employés municipaux étaient réunis pour souligner ce moment important. Un grand merci à la microbrasserie TréCarré pour sa présence et pour la dégustation de la bière signature spécialement offerte lors de l'inauguration.



Hôtel de ville

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500
Direction, plaintes	Poste 7505
Comptabilité, taxation	Poste 7510
Urbanisme	Poste 7507
Environnement	Poste 7509
Loisirs	Poste 7562
Culture	Poste 7563
Communications	Poste 7506

Mairesse, Émilie Boisvert 450 750-0846

Urgence municipale 450 750-8761

Urgence travaux publics 450 750-8762

Urgences générales 911

Bibliothèque 450 883-0247

Maison des jeunes 450 883-6076

Permis de brûlage 450 834-2596



info@ste-marcelline.com

dg@ste-marcelline.com

finance@ste-marcelline.com

urbanisme@ste-marcelline.com

environnement@ste-marcelline.com

loisirs@ste-marcelline.com

culture@ste-marcelline.com

communications@ste-marcelline.com

eboisvert@ste-marcelline.com

Bureau de poste de Saint-Ambroise-de-Kildare
640, rue Principale

Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)

Heures d'ouverture

- **Lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 45**
- **Jeudi : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h 45**
- **Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 45**

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

L'hôtel de ville sera fermé le lundi 7 septembre à l'occasion de la Fête du travail, ainsi que le lundi 12 octobre à l'occasion de l'Action de grâce.



CONSEIL MUNICIPAL

Séances ordinaires

Le lundi 21 septembre à **19 h**

Le lundi 19 octobre à **19 h**

À la Salle communautaire Gaétan-Morin.

TAXATION

Prochain versement de taxes municipales

Le lundi 19 octobre 2026